

SNES- FSU
JEUDI 24 NOVEMBRE

GREVE

A l'appel du SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, FERC-CGT

MANIFESTATION
à 14h de REPUBLIQUE à BASTILLE

Pour l'abrogation de la loi Fillon et une autre politique éducative

- Pour des objectifs ambitieux garantis par une loi de programmation budgétaire.
- Pour une vraie relance des ZEP et l'abandon des logiques de tri social.
- Pour le retrait du décret remplacement de Robien et de vraies solutions pour les remplacements de longue et de courte durées.
- Pour le respect du métier (monovalence, qualifications) et le maintien de règles nationales pour nos services, nos carrières, sans renforcement des hiérarchies locales.

Pour d'autres choix budgétaires

- Pour la création immédiate de 3 500 emplois d'enseignants comme première étape et la programmation de 18 000 recrutements par an pour les cinq ans à venir.
- Pour le réemploi des non-titulaires au chômage par milliers en cette rentrée.
- Pour le retour au recrutement d'étudiants- surveillants *et* l'arrêt de la multiplication de statuts de plus en plus précaires et de moins en moins qualifiés (assistants d'éducation, contrats vie scolaire...).

Pour une autre gestion des personnels

- Pour des règles nationales de mutation garantissant l'égalité de traitement sur tout le territoire et la mobilité du plus grand nombre.
- Pour des promotions permettant l'accès du plus grand nombre à l'échelon terminal de la hors-classe dans le respect des accords de 1989.

Pour la défense et le développement de l'emploi public et du service public

- Pour le rattrapage du pouvoir d'achat.
- La reconnaissance des qualifications.
- Le rattrapage du pouvoir d'achat des pensions de retraites.
- La défense et l'amélioration des garanties statutaires.

Dans tous les lycées, les collèges et CIO

Avec le SNES se faire entendre !

Remplacements de Robien

- vers les 100 000 pétitions

- vers le refus collectif.

LOI FILLON et son décret d'application sur les remplacements, le SNES demande toujours son abrogation!

REFUSONS ENSEMBLE les remplacements « de Robien » **EN NOVEMBRE** **UN PLAN D'ACTION CONTINUE**

Après la mobilisation du 4 octobre, les 50 000 signatures déjà recensées contre les remplacements « de Robien » et l'écho médiatique de la journée nationale du 12 octobre, le ministre de l'Éducation multiplie les signes d'une certaine nervosité. Le 1^{er} janvier, date à partir de laquelle les remplacements pourront être imposés, se rapproche. Or, le processus d'élaboration des protocoles est en panne ou, en tout cas, a pris un retard considérable. Il devait être en principe bouclé pour le 1^{er} octobre, puis pour le 15 octobre : la plupart des établissements ne l'ont toujours pas achevé, certains ne l'ont même pas encore évoqué. À l'origine de cette situation le refus du plus grand nombre des équipes pédagogiques de contribuer à sa rédaction : c'est le sens des consignes données par le SNES dès la fin août.

Nous proposons à l'ensemble de la profession de ne pas en rester là et de s'engager dans un plan d'action tout au long du mois de novembre :

• Poursuivre la campagne de signatures contre le décret : cap sur les 100 000.

Le SNES appelle à poursuivre la campagne de signatures individuelles et se fixe le nouvel objectif d'atteindre les 100 000 signatures. Si ce n'est déjà fait signez la vite sur le site www.snes.edu

• **Refuser de contribuer à l'élaboration des protocoles, démonter la campagne menée actuellement par le ministère et relayée par certains chefs d'établissement.** Selon eux, le protocole serait le moyen d'en rester au seul volontariat. En réalité, à partir du 1^{er} janvier le décret s'appliquera pourtant dans toute sa rigueur quel que soit le contenu du protocole, avec le recours si besoin à la contrainte. Le SNES maintient donc sa consigne de ne pas contribuer à l'élaboration des protocoles tout en donnant, notamment aux parents d'élèves, toutes les explications nécessaires.

• **S'engager collectivement dans les établissements à ne pas assurer, à partir du 1^{er} janvier, les remplacements imposés.** Cette décision n'a de sens que si elle est prise à la majorité des enseignants de l'établissement.

• **Mercredi 16 novembre, journée d'expression en direction de l'opinion publique et des parents d'élèves.** Une lettre d'adresse sera mise à la disposition de tous sur www.snes.edu

• **Jeudi 24 novembre : grève nationale avec un représentant par établissement pour aller exprimer, en tête de cortège, le refus collectif.**

Remplacements, budget 2006, Loi Fillon, salaires, carrières

Jeudi 24 novembre : lycées et collèges en grève